



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Mission de la stratégie et des systèmes d'information</p> <p>Adresse : 1 ter avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Mireille TROUPEL Tél. : 01 49 55 44 61 Fax : 01 49 55 56 17</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/MISSI/N2013-2127</p> <p>Date: 25 septembre 2013</p>
--	---

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
à
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Date de mise en application : **immédiate**
Nombre d'annexes : 5

Copie : Mesdames et Messieurs les Chefs des services
régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
publics et privés

Objet : Présentation de l'accompagnement des rénovations pour l'année scolaire 2013-2014

Mots-clés : accompagnement RVP – rénovations des BTS – réforme du lycée – rénovation Bac S – rénovation Bac
Techno – 4^{ème} et 3^{ème} de l'EA

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <p>Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) Services régionaux de la formation et du développement (SRFD) Hauts Commissariats de la République des COM Services de la formation et du développement (SFD) Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF Établissements publics et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Unions nationales fédératives d'établissements privés</p>	<p>Pour information :</p> <p>Inspection de l'enseignement agricole</p>

La mise en œuvre des réformes pédagogiques se poursuit dans la voie technologique ainsi que pour les BTSA. Les CAPA sont les derniers diplômes en attente de rénovation. La procédure est lancée et les présentations des éléments de cadrage aux instances consultatives auront lieu à compter du mois de novembre 2013.

La DGER a réuni en juin 2013, pour la première fois, des représentants des établissements nationaux d'appui (ENA), des chefs des Services régionaux de la formation et du développement (SRFD), des directeurs d'Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ainsi que des personnes référentes rénovation (PRR) et des délégués régionaux à la formation continue (DRFC), pour réfléchir, après une présentation de l'accompagnement des rénovations réalisé depuis 2009, sur les modalités à prévoir pour permettre une plus grande appropriation de ces rénovations par l'ensemble des équipes et tout particulièrement sa mise en œuvre aux niveaux régional et local.

Cette note de service a pour objet de détailler les différents outils qui aident à l'accompagnement des équipes pour l'année scolaire 2013-2014 en distinguant les accompagnements transversaux à tous les diplômes de ceux spécifiques à chaque diplôme.

SOMMAIRE

1 L'accompagnement transversal des rénovations

1.1 Les axes transversaux prioritaires de l'accompagnement des rénovations

- 1.1.1. La mise en œuvre de la formation et de l'évaluation dans la certification par capacités
- 1.1.2. L'accompagnement des jeunes dans leur parcours
- 1.1.3. Le pilotage pédagogique éducatif des EPL
- 1.1.4. Les usages pédagogiques et éducatifs du numérique

1.2 La poursuite des dispositifs d'accompagnement transversaux existants

- 1.2.1 Le dispositif pilotage et animation pédagogique des établissements (P&APE)
- 1.2.2 Les centres de ressources (CdR), espaces ouverts de formation
- 1.2.3 L'accompagnement de la mise en œuvre des diplômes rénovés en unités capitalisables
- 1.2.4 Les personnes référentes rénovations (PRR) au sein des DRAAF/DAAF
- 1.2.5 La mise à disposition d'outils et de ressources

2 L'accompagnement spécifique aux classes de 4^{ème} – 3^{ème} de l'enseignement agricole

3 L'accompagnement de la rénovation de la voie professionnelle (RVP)

1.3 Pour la spécialité CGEA

1.4 Pour la spécialité GMNF

4 L'accompagnement du baccalauréat technologique

5 L'accompagnement spécifique à la rénovation des BTSA

5.1 Les sessions institutionnelles de lancement (SIL) concernant les options déjà rénovées ou celles qui seront rénovées pour la rentrée scolaire 2013

- 5.1.1 Le BTSA Aquaculture
- 5.1.2 Le BTSA ACSE
- 5.1.3 Le BTSA DARC

5.2 Les actions d'accompagnement thématiques (AAT) pour les épreuves E5, E6 et E7

- 5.2.1 Le BTSA AP
- 5.2.2 Le BTSA TC
- 5.2.3 Le BTSA DATR

5.3 L'accompagnement de l'expérimentation BTSA-LMD

1 L'accompagnement transversal des rénovations

- ❖ Au niveau national, l'accompagnement des rénovations de diplômes est assuré par l'ENFA, en lien avec la DGER, l'Inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les autres établissements nationaux d'appui (ENA), ce qui permet d'assurer la cohérence d'ensemble du dispositif, d'informer, de former et de mettre en réseau les différents acteurs.

Cet accompagnement national est annoncé selon diverses formes :

- les notes de services spécifiques précisant le public cible, les dates et lieux de formation ainsi que les modalités de prise en charge des remboursements des frais de déplacement des participants qui sont différentes selon les formations construites sous la forme de «Sessions institutionnelles de lancement (SIL)» (Cf. présentation de l'organisation en annexe 1) ou d'«Actions d'accompagnement thématiques (AAT)» (Cf. présentation en annexe 2) ;
- les actions de formation du programme national de formation (PNF) qui sont principalement destinées aux personnels des établissements publics. La consultation et l'inscription se font en ligne sur Chlorofil ou sur www.formco.agriculture.gouv.fr (Cf. annexe 3 qui liste les formations du PNF 2013 en lien avec la rénovation des diplômes. La liste des formations en lien avec les rénovations vous sera transmise dès publication du PNF 2014, prévue par note de service, début novembre 2013.
- la mise à disposition d'outils et de ressources sur le site www.chlorofil.fr.

Le calendrier prévisionnel du plan d'action pour l'année scolaire 2013-2014 est disponible en annexe 4.

- ❖ Au niveau régional, la collaboration étroite au sein de la DRAAF/DAF entre le SRFD/SFD, en particulier la personne référente rénovation (PRR) et le délégué régional à la formation continue (DRFC) permet d'identifier les besoins et de construire une réponse adaptée. Le DRFC est chargé de l'animation des responsables locaux de formation (RLF) présents dans chaque établissement.

Le plan régional de formation (PRF) concerne l'ensemble des personnels exerçant dans une région et prend en compte les plans locaux de formation des établissements et les besoins induits par le projet régional de l'enseignement agricole. Les actions du PRF sont construites par la DRAAF, qui peut, si elle le souhaite, faire appel aux établissements du Système national d'appui (SNA) dans le cadre de conventionnement (Cf. Annexe 5).

La politique régionale en matière d'accompagnement des rénovations, doit être présentée dans le document régional de formation (DRF) de manière à identifier :

- les thématiques prioritaires dans la région,
- les acteurs, réseaux et partenariats impliqués dans l'accompagnement des rénovations aux échelons régional et local,
- les modalités de formation et d'accompagnement : échange de pratique, tutorat...
- le budget prévisionnel consacré à l'accompagnement des rénovations.

Les actions innovantes en lien avec les rénovations, qu'elles soient à l'initiative des établissements ou de l'échelon régional, seront particulièrement soulignées.

Les relations nouées entre DRAAF et rectorat en application de la convention cadre MEN-MAAPRAT du 8 septembre 2011, trouvent également un écho particulier dans la possibilité de favoriser l'accès des enseignants aux formations proposées par le rectorat, en particulier en lien avec la réforme du lycée.

- ❖ Au niveau local, l'accent doit être mis sur le travail entre l'équipe de direction et les responsables locaux de formation (RLF) pour élaborer dans chaque EPLEFPA un plan local de formation (PLF). Celui-ci concerne l'ensemble des personnels travaillant dans l'établissement et prend en compte tant les besoins individuels des agents que ceux de la structure dans laquelle ils exercent, tels qu'ils découlent du projet d'établissement.

1.1 Les axes transversaux prioritaires de l'accompagnement des rénovations

Lors de la réunion du mois de juin 2013, quatre thématiques prioritaires ont été identifiées.

A l'échelon national, le SNA avec la DGER et l'IEA se mobilise. Le SNA mènera une réflexion pour proposer un appui et des ressources au cours de l'année scolaire sur ces thèmes.

Les échelons régional et local sont invités à se mobiliser prioritairement sur ces axes selon les modalités qu'ils définiront.

1.1.1 La mise en œuvre de la formation et de l'évaluation dans la certification par capacités

Dans le cadre de la rénovation des diplômes, la nouvelle écriture des référentiels résulte d'une démarche d'analyse du travail et de l'emploi et permet une approche des formations en identifiant des compétences à mobiliser et les capacités à développer par les élèves et étudiants. Elle donne une place centrale au référentiel de certification et à l'ensemble des capacités à attester pour la délivrance du diplôme. Cette approche capacitaire a également un impact sur la construction de la formation et la progressivité des apprentissages sur l'ensemble du parcours.

L'outillage des équipes doit être renforcé pour cette mise en œuvre. Il apparaît donc primordial d'accompagner les enseignants dans l'appropriation de cette nouvelle approche et surtout dans sa mise en œuvre dans l'évaluation du diplôme.

1.1.2 L'accompagnement des jeunes dans leur parcours

Les rénovations seront réussies si elles se traduisent par une meilleure réussite scolaire, et par une insertion sociale et professionnelle des formés. Pour cela il est essentiel d'intégrer l'accompagnement des jeunes à la mise en œuvre des rénovations.

L'acquisition des capacités générales et professionnelles voulue par les rénovations prendra toute sa force si les élèves, stagiaires et apprentis s'approprient la démarche, se mettent en projet et deviennent acteurs de leur formation dans le cadre des référentiels rénovés.

Les différentes dimensions de l'accompagnement des élèves dans cette perspective, se déclinent ainsi :

- amener l'élève à devenir acteur personnellement de son projet scolaire, social et professionnel
- mettre en place un contexte collectif favorable à l'émergence et la maturation du projet de chaque élève
- accompagner la réalisation du projet dans le cadre de la formation en intégrant les spécificités des élèves et des situations

Les dispositifs d'individualisation, d'accompagnement personnalisé et d'accompagnement individualisé, de soutien, de tutorat, d'accompagnement au projet, d'EIE... constituent autant de leviers sur lesquels il convient de s'appuyer. Les dispositifs et les ressources produits dans le cadre du Système national d'appui (SNA) sont également mobilisables.

Les modalités d'organisation de l'accompagnement des jeunes sont l'expression de l'autonomie reconnue aux équipes pédagogiques, de manière à leur permettre de répondre de façon adaptée aux besoins de leurs élèves, de leurs apprentis et de leurs étudiants. Cette organisation est globalement ancrée dans le projet d'établissement, et soumise à ses instances (en particulier le conseil de l'éducation et de la formation, le conseil d'administration...).

1.1.3 Le pilotage pédagogique des EPL

L'évolution des attentes sociétales et des comportements individuels et collectifs des apprenants imposent de repenser régulièrement leur accompagnement au sein des établissements d'enseignement agricole ainsi que les parcours de formation et les pédagogies qui leur sont proposés. De même, les évolutions scientifiques et techniques (et les orientations politiques qui en résultent) conduisent à revisiter les contenus et pratiques enseignés. Les dernières rénovations ont bien intégré cette exigence, en accordant plus d'autonomie et d'initiative aux établissements et en encourageant la mise en place de dispositifs de formation plus individualisés ainsi que l'accompagnement de chaque apprenant dans le cadre de son projet professionnel.

Pour autant, les traditionnelles frontières entre vie scolaire et enseignement, mais aussi entre formation initiale et formation continue sont loin d'avoir disparu, et rendent parfois difficile la mise en œuvre au quotidien de ces rénovations. Dans de nombreux établissements, la faible intégration de l'exploitation comme support de la pédagogie est encore une réalité.

L'enseignement agricole ne manque cependant pas d'atouts pour donner corps à ces nouvelles orientations et repenser l'articulation entre fonctions éducatives et pédagogiques :

- une organisation structurante, l'EPL, regroupant formation initiale scolaire, apprentissage et formation continue ainsi qu'exploitation agricole et atelier technologique
- la présence des Associations des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) favorisant la prise d'initiative et le développement de l'autonomie
- la présence d'internats
- un ancrage territorial marqué et de solides relations avec les professionnels
- des passerelles désormais possibles entre les différentes voies de formation
- une fonction spécifique et marquée de directeur d'EPL
- une expérience dans le montage et la mise en œuvre de «projet»
- etc

La récente mise en place du Conseil de l'éducation et de la formation (CEF) est venue conforter cette volonté de la tutelle d'intensifier le dialogue interne au sein de l'EPL et de favoriser ainsi la gestion collective des réponses à apporter.

Disposer d'autant d'atouts ne garantit pas pour autant la cohérence et l'efficacité des actions mises en œuvre au plan éducatif et pédagogique. La conception d'une offre pédagogique globale et d'une vision partagée de l'organisation apprenante qu'est l'EPL dans son ensemble, suppose un pilotage fort, associant l'ensemble des acteurs de l'établissement et visant le consensus interne. Il s'agira notamment de redéfinir (ou définir) les responsabilités pédagogiques et éducatives, individuelles et collectives, de repenser les espaces de vie et d'enseignement, la gestion du temps, l'articulation des différentes approches pédagogiques retenues...

Lors de l'accompagnement de l'EPL dans la mise en place de tels dispositifs de pilotage, il conviendra de prendre en compte les dimensions régionale et nationale du projet de rénovation pédagogique du système de formation de l'enseignement agricole, ainsi que de préciser dès le départ l'évaluation, la capitalisation, le transfert qui pourront être réalisés à la suite de cet accompagnement.

1.1.4 Les usages pédagogiques et éducatifs du numérique

La numérisation de l'information en vue de son traitement, de son archivage, de son partage, s'est imposée à nos sociétés en quelques années seulement. Elle modifie profondément et durablement nos pratiques professionnelles, nos relations sociales, notre accès à la connaissance. Souvent présentée comme une révolution technologique comparable à celle de l'imprimerie au XV^{ème} siècle, la numérisation de l'information et les technologies associées impactent de manière définitive toutes les activités humaines. Les activités éducatives n'échappent pas à ce constat.

Pour autant, les usages du « numérique » au plan pédagogique sont encore limités, se heurtant au cadre scolaire peu adapté à leur développement (complexité, disponibilité, fiabilité, débit des réseaux...) ainsi qu'à une plus valeur pédagogique pas toujours facile à appréhender. Par ailleurs, outre l'investissement personnel qu'il doit consentir pour intégrer ces nouveaux outils dans ses cours, l'enseignant se sent parfois déstabilisé, face à des élèves équipés d'assistants personnels permettant l'accès en temps réel aux connaissances qu'il est censé transmettre.

Mais le contexte évolue. De nouveaux outils, plus simples et plus évidents dans leurs usages ont fait récemment leur apparition (tableaux numériques et murs interactifs, tablettes...). Portés par la volonté politique de l'Etat et des collectivités territoriales, les Espaces Numériques de Travail (ENT) se généralisent dans les régions et leurs établissements. Les nouvelles ressources éducatives éditées sont désormais toutes disponibles sous forme numérique.

Plusieurs usages repérés du numérique au plan pédagogique militent enfin pour un soutien national à leur développement en établissement : diversification pédagogique et soutien de la motivation des apprenants, développement du travail collaboratif, individualisation de certains parcours de formation et soutien scolaire, etc.

Il y a donc lieu de s'assurer, non pas que tous les enseignants mobilisent systématiquement le numérique en classe, mais, selon les circonstances, qu'ils sont en capacité de le faire, s'ils l'estiment pédagogiquement utile. Pour cela, il convient qu'une majorité d'enseignants maîtrisent les outils numériques et leurs usages, et qu'ils soient convaincus de la plus valeur pédagogique qui en découle.

Le développement des usages pédagogiques du numérique dans l'enseignement agricole passe donc prioritairement par la formation et l'accompagnement des enseignants et des formateurs. Cela pourrait se faire par le biais d'un réseau de pairs considérés comme légitimes en tant qu'intervenants du fait de leur expérience professionnelle, et formés à l'intervention conseil.

La réussite d'un tel projet suppose également que les dispositifs techniques permettant ces usages ne constituent pas des freins permanents à leur développement, autrement dit que les matériels soient disponibles en nombre, fiables et leur maintenance assurée, et que le débit des réseaux, en particulier vers l'extérieur de l'établissement soit en phase avec ces usages.

1.2 La poursuite des dispositifs d'accompagnement transversaux existants

1.2.1 Le dispositif pilotage et animation pédagogique des établissements (P&APE)

Le système national d'appui (SNA) a proposé en 2011, aux régions qui le souhaitent un accompagnement à la mise en place du pilotage pédagogique des établissements. Ce dispositif a commencé à fonctionner avec neuf régions et en compte maintenant treize.

La mise en œuvre progressive des dispositifs d'individualisation pose la question de la capacité des établissements à mettre en œuvre une ingénierie pédagogique pertinente et efficace et, au-delà, à élaborer, avec les équipes un projet pédagogique cohérent, à construire dans le cadre du Conseil de l'éducation et de la formation (CEF).

Les rénovations redonnent de l'autonomie aux établissements, introduisent des activités nouvelles, et hors face à face nécessitent des aménagements de parcours. Elles interrogent tant les modes d'organisation et de gestion des temps des élèves et des enseignants, que la dynamique de projets et d'initiatives pédagogiques.

La mise en place des rénovations met en évidence la nécessité :

- de structurer la politique pédagogique de l'établissement avec notamment la gestion des espaces d'autonomie. Cette politique est construite dans le cadre pédagogique du projet d'établissement et discutée dans le CEF ;
- d'accompagner la fonction de pilotage pédagogique de l'établissement qui questionne les relations direction/équipes pédagogiques ainsi que l'animation autour du PREA ;
- d'interroger les modalités de gestion et d'organisation de l'action pédagogique.

En 2013 les régions intéressées ont la possibilité de rejoindre le dispositif piloté par l'ENFA dès parution de cette note de service, pour participer à cet accompagnement qui travaillera et mettra à disposition des ressources sur les domaines suivants :

- construire des parcours individualisés : compétences, capacités, positionnement, parcours, stage passerelle... ;
- piloter par la gestion des emplois du temps (élèves et enseignants) : nouvelles marges d'autonomie, outils de gestion... ;
- animer / piloter : clarifier les fonctions, les postures et les enjeux, les rôles dans l'équipe de direction ;
- travailler le volet pédagogique du projet d'établissement : construire l'autonomie pédagogique... ;

- évaluer les dispositifs d'accompagnement : évaluer pour valoriser et échanger, créer une culture d'évaluation dans les équipes.

La sollicitation de l'ENFA se fait uniquement via les DRAAF en prenant contact avec Joël TOREAU : joel.toreau@educagri.fr

1.2.2 Les centres de ressources (CdR), espaces ouverts de formation

Dans la note de service DGER/FOPDAC/N94/n°2061 du 18 juillet 1994, il est précisé que le Centre de Ressources est créé avant tout à des fins pédagogiques pour permettre à l'établissement de «former mieux et autrement».

La DGER continue à accompagner ce dispositif, par le financement dans le cadre du SNA d'une coordination et d'une animation nationale des équipes qui oeuvrent dans les CdR.

Il s'agit :

- d'accompagner les établissements et leurs équipes éducatives dans la mise en œuvre de leur projet d'Espace ouvert de formation permettant ainsi aux établissements et à leurs équipes éducatives, de s'adapter à la demande de leur public, de répondre aux attentes induites par la mise en œuvre des rénovations,
- de faciliter la prise de fonction des nouveaux personnels recrutés comme animateur CdR et dans l'accompagnement des établissements à intégrer ces nouveaux personnels.

Elle propose également aux établissements d'obtenir un label à partir d'un cahier des charges : ce dernier définit les éléments qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour pouvoir afficher un fonctionnement en CdR «espace ouvert de formation» :

- Axe 1 : Assurer l'accueil, l'information et l'orientation
- Axe 2 : Proposer des parcours individualisés
- Axe 3 : Mettre à disposition les moyens nécessaires pour répondre aux besoins d'apprentissage diversifiés
- Axe 4 : Offrir un terrain favorable à l'expérimentation, à la recherche et à l'action favorisant des environnements ouverts de formation (FOAD, individualisation des parcours...) et la diversité des pratiques pédagogiques

Contact : Ann Sellars (ann.sellars@educagri.fr)

1.2.3 L'accompagnement de la mise en œuvre des diplômes rénovés en unités capitalisables

L'accompagnement des établissements qui proposent des formations conduisant à des diplômes en unités capitalisables, en formation continue ou en apprentissage est assuré pour le compte de la DGER (SD/POFE bureau BDET) dans le cadre du SNA.

Le dispositif d'accompagnement proposé par AgroSup Dijon EDUTER comporte deux niveaux :

- une offre nationale de formation dans le cadre du PNF, qui s'adresse principalement aux formateurs mais peut concerner également autorités académiques, directeurs et jurys. Actuellement, les formations «de base» s'orientent vers deux aspects principaux : l'analyse du travail sur laquelle s'appuie la construction de la formation et de l'évaluation certificative et la construction du dispositif d'évaluation proprement dit, basé sur l'évaluation en situation professionnelle.
- l'organisation de formations régionales ou interrégionales à la demande des DRAAF-SRFD. Les thèmes concernés sont les mêmes mais les interventions sont adaptées et contextualisées aux besoins et attentes exprimés par les commanditaires. Elles font l'objet de conventions spécifiques.

Contacts : Émeline Roquelle (emeline.roquelle@educagri.fr) et Eric Gilly (eric.gilly@educagri.fr).

1.2.4 Les personnes référentes rénovation (PRR) au sein des DRAAF/DAF

Les DRAAF-SRFD et DAAF-SFD ont en charge la diffusion et l'explicitation de l'information réglementaire, la réponse aux questions, la remontée à la DGER des questions non résolues au niveau régional et des éventuelles difficultés de mise en œuvre. Leurs interlocuteurs sont ainsi les personnels de direction des établissements publics, les représentants régionaux des établissements privés, les présidents-adjoints de jury BEPA, Bac Pro et BTS.

Un référent-rénovation, compétent sur l'ensemble des rénovations de diplômes, a été identifié pour assumer cette mission.

Un premier regroupement de ces référents a été organisé par l'ENFA en septembre 2012 pour synthétiser les informations relatives à l'ensemble des rénovations en cours et de poser les bases de leur champ d'action. Un deuxième regroupement aura lieu en octobre 2013 pour présenter le bilan de leur action au cours de l'année scolaire écoulée.

1.2.5 La mise à disposition d'outils et de ressources

1.2.5.1 Les conférences

1.2.5.1.1 La conférence «Conf-rénovation»

Elle est destinée aux personnes référentes rénovation au niveau régional et permet la diffusion des informations, la réponse aux questions et l'explicitation des textes sur l'ensemble des rénovations (RVP, réforme du lycée, rénovation du baccalauréat S,

rénovation du baccalauréat technologique, rénovation des BTSA, rénovation des CAPA). Elle est animée par l'ENFA en collaboration avec les services de la DGER et de l'IEA.

Les questions/réponses susceptibles d'intéresser la communauté éducative sont transposées dans des FAQ (Foire aux questions) sur Chlorofil.

1.2.3.1.2 La conférence «Conf-jury RVP»

Elle est destinée aux présidents adjoints de jury.

1.2.5.2 Les ressources : le site Chlorofil

Le site Chlorofil est structuré en cinq espaces : Espace 1 : «Système éducatif agricole», Espace 2 : «Emplois, concours, formation et carrière», Espace 3 : «Diplômes et référentiels», Espace 4 : «Vie scolaire et étudiante» et Espace 5 : «Ressources et pratiques éducatives».

1.2.5.2.1 L'espace 3 «Diplômes et référentiels»

À l'adresse suivante : <http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html> sont disponibles :

- les notes de service et les textes réglementaires ;
- les textes en préparation (référentiels de diplôme) sous leur version «projet», mis en ligne pour consultation et pour permettre aux établissements d'anticiper la mise en place de la formation ;
- les documents d'accompagnement des référentiels de formation ;
- les ressources pédagogiques destinées à faciliter l'appropriation de l'ensemble des rénovations de diplôme par les enseignants des établissements publics et privés.

1.2.5.2.2 L'espace 5 «Ressources et pratiques éducatives»

À l'adresse suivante : <http://www.chlorofil.fr/ressources-et-pratiques-educatives.html> seront progressivement mises en ligne des ressources destinées à l'ensemble de la communauté éducative des établissements.

Elles ont pour objectif de fournir un accompagnement aux personnels, tant dans leurs pratiques quotidiennes au contact des apprenants qu'au cours de l'élaboration de leurs projets, en leur procurant des informations sur des méthodes, pratiques et innovations.

En particulier, les productions des groupes d'animation et de professionnalisation (GAP) sont accessibles via leurs sites dans la rubrique «Enseigner, éduquer et se former» dans les «Domaines disciplinaires et didactiques» : «*Lettres ouvertes*» pour le GAP Lettres et philosophie, «*Air de Math*» pour le GAP Mathématiques et le groupe Py-Math, «*Physique Chimie*» pour le GAP Physique Chimie, «*Esc@les*» pour le GAP en ESC.

Les acteurs de l'enseignement agricole sont sollicités pour enrichir cet espace. Les envois sont à faire à l'adresse fonctionnelle suivante : ressources-chlorofil@educagri.fr. Les ressources seront analysées et validées avant leur mise en ligne.

1.2.5.2.3 L'espace 2 «Emplois, concours, formation et carrière»

Sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.chlorofil.fr/emplois-concours-formation-et-carriere/formation-continue-des-personnels.html> :

- les notes de service annonçant les sessions institutionnelles de lancement (SIL) et les actions d'accompagnement thématique (AAT) à la rubrique «accompagnement des rénovations»,
- les stages de formation du programme national de formation (PNF) sur <http://www.chlorofil.fr/emplois-concours-formation-et-carriere/formation-continue-des-personnels/rechercher-et-sinscrire-a-une-formation.html>

La recherche s'effectue soit à partir du code SAFO des actions, soit à partir des thématiques (accompagner la mise en œuvre des diplômes rénovés, certification, pratiques pédagogiques...).

2 L'accompagnement spécifique aux classes de 4^{ème} – 3^{ème} de l'enseignement agricole

Cet accompagnement se déroulera dans le cadre de l'enseignement préparant les élèves à l'épreuve «Prévention Santé Environnement» (PSE) qui permet de vérifier l'acquisition de connaissances, de capacités et d'attitudes relevant des champs de la prévention, de la santé et de l'environnement nécessaires à la formation d'un individu responsable et autonome en abordant les connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension du sujet traité et en permettant aux élèves de s'impliquer dans une démarche active de proposition de solution.

Une ressource sur ce sujet sera construite par l'ENFA en collaboration avec l'IEA et mise à disposition sur l'espace 3 de Chlorofil.

3 L'accompagnement de la rénovation de la voie professionnelle (RVP)

La réforme de la voie professionnelle est engagée depuis la rentrée scolaire 2009 et fait l'objet d'un accompagnement spécifique.

Pour l'année scolaire 2013-2014, l'accompagnement se réalisera sous la forme d'actions d'accompagnement thématique (AAT) des épreuves E3 et E7 de deux spécialités :

- «Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA)» en février 2014
- «Gestion des milieux naturels et de la faune sauvage (GMNF)» en février 2014

Deux notes de service à paraître détailleront les dispositifs qui seront mis en place pour l'ensemble des régions y compris les DOM-COM.

4 L'accompagnement du baccalauréat technologique

Un livret examinateur concernant l'épreuve E9 sera élaboré par l'ENFA, l'IEA et des enseignants et présidents-adjoint de jury.

Il détaillera les cinq Espaces d'initiative locale (EIL) :

- «Technologies de la production agricole»
- «Aménagement et valorisation des espaces»
- «Transformation alimentaire»
- «Services en milieu rural»
- «Sciences et techniques des équipements»

Ce livret sera mis à disposition des enseignants dans l'espace 3 de Chlorofil.

5 L'accompagnement spécifique à la rénovation des BTS

Il faut ainsi distinguer trois dispositifs :

5.1 Les sessions institutionnelles de lancement (SIL) concernant les options déjà rénovées ou celles qui seront rénovées pour la rentrée scolaire 2013

- «Aquaculture» du 16 au 17 septembre 2013 à Paris (DGER/SDESR/N2013-2079 du 04 juin 2013).
- «Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (ACSE)» en mai et juin 2014 à Paris et à Toulouse (note de service à paraître).
- «Développement des cultures en régions chaudes (DARC)» en mai-juillet 2014 en formation ouverte et à distance (FOAD) (note de service à paraître).

5.2 Les actions d'accompagnement thématiques (AAT) sur les épreuves E5, E6 et E7 des BTS

- «Technico-commercial (TC)» en décembre 2013 à Toulouse et Angers (note de service à paraître).
- «Développement, animation des territoires ruraux (DATR)» en décembre 2013 ou janvier 2014 à Toulouse et Angers (note de service à paraître).
- «Aménagements paysagers (AP)» en septembre 2014 à Paris et Toulouse (note de service à paraître).

5.3 L'accompagnement de l'expérimentation BTSA-LMD

Un accompagnement spécifique, adapté par option et dans une cohérence globale, sera proposé en novembre 2013 pour les options en expérimentation : «Viticulture-Œnologie (VO)», «Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques (ANABIOTEC)» et «Technico-commercial (TC)» (note de service à paraître).

La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche

Signé : Mireille RIOU-CANALS

Les sessions institutionnelles de lancement (SIL)

Les sessions institutionnelles de lancement des diplômes rénovés sont annoncées par note de service de la DGER.

Elles répondent à la volonté de la DGER d'assurer la cohérence d'ensemble du dispositif d'accompagnement des renouvellements de diplôme, d'informer, de former et de mettre en réseau les différents acteurs de l'enseignement agricole.

Elles sont caractérisées par une formation construite par la DGER, l'IEA et l'ENFA (coordonnant la participation des autres ENA) à destination de l'ensemble des établissements d'enseignement public et privé dispensant la formation du diplôme rénové sur l'ensemble du territoire.

Les participants à ces sessions institutionnelles de lancement sont les porte parole des équipes des établissements durant la session, puis les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.

Pour ce faire, les participants à ces sessions sont ciblés à qualité (coordonnateur de filière, enseignant d'un domaine professionnel ...) et limités en nombre (une ou deux personnes par établissement).

L'ENFA est chargée, par la DGER :

- de construire la réponse pédagogique en liaison avec les intervenants (ENFA, ENA, DGER, IEA, autres...) dont elle a assuré, le cas échéant la rémunération et les frais de déplacement,
- de produire et de valoriser des ressources diffusables à l'ensemble de la communauté éducative sur Chlorofil,
- d'assurer l'organisation matérielle des sessions (réservation des salles et du matériel nécessaire, reproduction des supports de formation ...)
- d'assurer la gestion des stagiaires pour la participation à la SIL (codification de l'action dans SAFO, inscriptions des participants de l'enseignement public et de l'enseignement privé via leurs fédérations respectives, envoi des convocations/invitations accompagnés des documents nécessaires au déplacement, délivrance des attestations de formation ...)
- d'assurer la prise en charge financière des frais de déplacement et d'hébergement des stagiaires des établissements d'enseignement public de l'ensemble du territoire (métropole, DOM/COM), soit par remboursement aux agents, soit par réservation d'hébergements et/ou de restauration,
- de fournir à la DGER des documents récapitulatifs qualitatifs et quantitatifs concernant tant la formation que les éléments financiers.

Les actions d'accompagnement thématique (AAT)

1- l'ENFA, support de la formation

A ce titre, elle est chargée :

- de construire la réponse pédagogique en liaison avec l'ensemble des intervenants (autres ENA, DGER, IEA, autres...)
- d'assurer l'organisation matérielle de la formation (réservation et mise à disposition des salles et du matériel nécessaire, reproduction des supports de formation...) et les coûts pédagogiques associés
- d'assurer le suivi des inscriptions par la procédure SAFO via Internet et d'enregistrer dans SAFO l'inscription des éventuelles candidatures « papier » qui lui sont transmises complétées et vérifiées par les DRFC des régions
- de valider les candidatures en tant que structure organisatrice
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF accompagnés des documents nécessaires
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation
- d'informer les DRFC des régions sur les possibilités de restauration et d'hébergement des participants
- d'établir les listes d'émargement et de les faire parvenir aux intervenants
- de récupérer les originaux des listes d'émargement remplies
- d'enregistrer dans SAFO la présence de tous les stagiaires ayant suivi la formation (sur la base des listes d'émargement) des établissements publics et privés
- de transmettre à la DGER/MISSI un bilan de l'action conduite.

2- les DRAAF

Les DRAAF sont chargées :

- d'établir la liste de tous les établissements publics et privés de leur région concernés
- d'assurer la communication auprès de ces établissements publics et privés de l'existence de cette action de formation

Pour les établissements publics :

- de valider les candidatures des agents sur SAFO et de veiller à ce que chaque agent dispose de son code SAFO. **Cette validation vaut accord pour la prise en charge par la DRAAF** des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des agents
- de procéder au remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des participants.

Formations du Programme National des Formations en lien avec les rénovations (PNF 2013)

Structure Organisatrice	Code SAFO	Titre du stage	Du	Au	Public	Début inscription	Fin inscription
ENFA TOULOUSE	130840	Ecologie agronomie et territoire en terminale S	30/09/2013	02/10/2013	enseignants de SESG, HG, ESC, Agronomie de Term S		
SUPAGRO MONTPELLIER (FLORAC)	130866	Des savoirs aux terroirs	08/10/2013	11/10/2013	Enseignants dans les filières productions, aménagements, services : biologie-écologie, économie, histoire - géographie, ESC, zootechnie, phytotechnie, aménagements paysagers ; Directeurs d'exploitations agricoles des EPLEFPA ; Agents des services déconcentrés (DRAAF - DREAL)		
SUPAGRO MONTPELLIER (FLORAC)	130867	Former au génie écologique pour développer des projets pédagogiques	08/10/2013	11/10/2013	Enseignants intervenants en bac pro GMNF ou en BTSa GMNF		
ENFA TOULOUSE	130842	stage collectif ES/DD dans les diplomes renouvés : l'exemple de l'alimentation	20/11/2013	22/11/2013	enseignants, CPE, infirmières, tous personnels (POFE)		
AGROCAMPUS OUEST site Beg Meil	130770	Appréhender un territoire comme objet et support de formation	02/12/2013	06/12/2013	Enseignants d'économie, d'histoire, de géographie, d'éducation socio-culturelle, d'écologie intervenants en bac pro et en BTSa, en seconde (pro ou non) et en filière S.		
AGROSUP DIJON	521018	Développer des pratiques visant à lutter contre le décrochage scolaire (ancrage scolaire)	04/10/2013	04/11/2013	Personnes en charge de l'animation pédagogique ou de la vie scolaire : proviseurs adjoints, CPE, responsables pédagogiques, coordonnateurs de filière. Il est fortement recommandé que la formation soit suivie par plusieurs personnes d'un même établissement		
AGROSUP DIJON	521018	Développer des pratiques visant à lutter contre le décrochage scolaire (ancrage scolaire)	13/11/2013	14/11/2013	Personnes en charge de l'animation pédagogique ou de la vie scolaire : proviseurs adjoints, CPE, responsables pédagogiques, coordonnateurs de filière. Il est fortement recommandé que la formation soit suivie par plusieurs personnes d'un même établissement		
ENFA TOULOUSE	130853	Démarches de pilotage et d'animation pédagogique	23/09/2013	26/09/2013	Animateurs du dispositif Pilotage & Animation Pédagogique de l'Établissement (P&APE)		
AGROSUP DIJON	130797	Le développement durable au coeur du projet d'établissement : conduire la démarche en équipe dans l'EPL.	08/10/2013	10/10/2013	Public exclusif : des équipes de 3 à 5 personnes par EPL (donc 3 EPL maximum) en charge de la mise en œuvre du projet d'établissement (directeurs de centres constitutifs, membres d'équipes de direction, chef de projet).		
AGROSUP DIJON	130796	Analyses de pratiques professionnelles : les pratiques pédagogiques des directeurs adjoints	15/10/2013	17/10/2013	Directeurs et directeurs adjoints EPL, CFA, CFPPA		
AGROSUP DIJON	130798	Piloter et coordonner l'action éducative de l'EPLFPA: outils et méthodes	17/10/2013	18/10/2013	Provisors adjoints, CPE, directeurs de centres, porteurs de projet d'action éducative.		
AGROCAMPUS OUEST site Beg Meil	130774	Diagnostic d'utilisation pédagogique et éducative de l'exploitation de l'EPL et projet : quels outils et démarches ?	12/11/2013	15/11/2013	Enseignants et formateurs de disciplines générales (ESC, économie gestion)et/ou sciences et techniques (Agronomie Zootechnie, Biologie écologie, etc.) - Directeurs d'exploitation, Directeurs d'EPL et adjoints, directeurs de centres - Chargés de missions exploitations SRFD		
AGROSUP DIJON	130798	Piloter et coordonner l'action éducative de l'EPLFPA: outils et méthodes	03/12/2013	04/12/2013	Provisors adjoints, CPE, directeurs de centres, porteurs de projet d'action éducative.		
SUPAGRO MONTPELLIER (FLORAC)	130883	Les réseaux sociaux : usages et utilisations pédagogiques	16/10/2013	18/10/2013	Enseignants toutes disciplines, membres de l'équipe éducative. Priorité aux équipes d'établissements.		
ENFA TOULOUSE	130855	Nouvelles pratiques dans l'enseignement : enseigner / apprendre avec un tableau numérique interactif	04/11/2013	06/11/2013	Enseignants de Physique-Chimie Enseignants de Mathématiques Enseignants de disciplines techniques (AEQ, PA, PV par exemple)		
AGROCAMPUS OUEST site Beg Meil	130777	Enseigner autrement : pour une gestion durable de l'eau, quelles approches pédagogiques ?	08/10/2013	11/10/2013	Enseignants en biologie –écologie, aménagement, géographie, ESC enseignants travaillant en pluridisciplinarité sur la thématique de gestion de l'eau		
AGROSUP DIJON	130818	L'individualisation en lycée : du concept à l'action	16/10/2013	17/10/2013	Enseignants de lycée, débutants ou confirmés.		

Formations du Programme National des Formations en lien avec les rénovations (PNF 2013)

Structure Organisatrice	Code SAFO	Titre du stage	Du	Au	Public	Début inscription	Fin inscription
AGROSUP DIJON	130818	L'individualisation en lycée : du concept à l'action	06/11/2013	07/11/2013	Enseignants de lycée, débutants ou confirmés.		
AGROCAMPUS OUEST site Beg Meil	130776	Diversifier ses pratiques pédagogiques	19/11/2013	21/11/2013	Enseignants et formateurs toutes disciplines et tous niveaux		
AGROSUP DIJON	130817	Individualisation, Accompagnement, Positionnement, Orientation et Suivi des Elèves : de quoi parle t-on ? que fait-on ?	10/12/2013	11/12/2013	Tout enseignant de bac pro ou de filière – Equipe éducative (CPE, TEPETA, enseignants, infirmières, personnels administratifs,etc...), Directeurs adjoints Seront privilégiés les stagiaires qui viennent en équipe projet.		

ANNEXE 4

Accompagnement des rénovations année scolaire 2013-2014

Calendrier prévisionnel du plan d'action

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Classes de 4 ^{ième} -3 ^{ième}							Ressource : mise en ligne sur Chlorofil du livret «Epreuve PSE» collaboration ENFA-IEA				
Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA)	AAT : Epreuve E7 Pilote : ENFA 2 pers / étab public + 2 représentants / fédération 25-26/09/2013 Rennes session 4			Ressource : mise en ligne sur Chlorofil à partir des supports des AAT précédentes		AAT : Epreuve E7 Pilote : ENFA 2 pers / étab public + 2 représentants / fédération 2 j <i>Date et lieu à déterminer</i>					
Bac Pro Aménagements paysagers (AP)	AAT : Epreuve E7 Pilote : ENFA 2 pers / étab public + 2 représentants / fédération 25-26/09/2013 La Bretonnière session 3			Ressource : mise en ligne sur Chlorofil à partir des supports des AAT précédentes							
Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune sauvage (GMNF)						AAT : Epreuve E7 Pilote : ENFA Intervenant Supagro Florac 2 sessions 2 j 2 pers / étab public + 2 représentants / fédération <i>Date et lieu à déterminer</i>	Ressource : mise en ligne sur Chlorofil à partir des supports des AAT précédentes				

Expérimentation BTSA-LMD			Par option Pilote : ENFA 2 pers / étab en expérimentation <i>Date et lieu à déterminer</i>	Information sur Chlorofil sur le déroulement expérimentation							
Parcours de réussite		Ressource : mise en ligne sur Chlorofil dans l'onglet spécifique									

ANNEXE 5

Contacts au sein des établissements nationaux d'appui

L'ENFA, Eduter, Agrocampus Ouest – Beg Meil et Supagro Florac, établissements du Système national d'appui (SNA), peuvent, à la demande, apporter une prestation d'ingénierie de formation pour construire des actions régionales ou proposer des actions de leur catalogue pour le niveau régional.

La prestation fera l'objet d'une convention précisant notamment les conditions financières de la réalisation de la prestation.

Vous pouvez obtenir des précisions complémentaires en contactant pour :

- l'ENFA : Mme Sylvie Perget Tél. 05.61.75.34.29 sylvie.perget@educagri.fr
Hélène Beillouin-Charraud Tél. 05.61.75.34.02 Fax : 05.61.75.03.09 helene.beillouin-charraud@educagri.fr sur les thématiques suivantes :
 - o évolution des pratiques enseignantes : offre de formation liée à l'activité des groupes d'animation et de professionnalisation (GAP) dans les disciplines ou thématiques suivantes : Troubles Dys – ESC – Documentation – EPS – Physique-Chimie – Math – Lettres et philosophie – Productions animales – Biologie-Ecologie – Agro-équipement – Economie et gestion – Histoire-Géographie - Aménagement
 - o enjeux et mise en œuvre des dispositifs d'individualisation prescrits dans les différentes filières rénovées (réforme du lycée, RVP, BTS (M11) : tutorat et accompagnement de l'élève, l'accompagnement personnalisé, la mise en œuvre du module M11 en BTS)
 - o évolutions des pratiques enseignantes : offre de formation liée à l'activité des groupes d'animation et de professionnalisation (GAP)et en consultant le site : <http://www.enfa.fr/formation/formation-au-long-de-la-vie/formation-continue/offre-de-formation-en-region>

- AgroSup Dijon Eduter : M. Franck Provots Tél. 03.80.77.26.81 franck.provots@educagri.fr sur les thématiques suivantes :
 - o évaluation en situation professionnelle dans les diplômes rénovés : élaboration de dispositifs de formation et d'évaluation basés sur les situations professionnelles
 - o accompagnement des équipes engagées dans des démarches d'innovation pédagogique
 - o ingénierie pédagogique dans le cadre de l'individualisation des parcours et des apprentissages
 - o évaluation des dispositifs de formation dans le cadre de démarches de progrès
 - o pédagogie de l'alternance : élaboration de dispositifs pédagogiques valorisant les périodes en milieu professionnel
 - o décrochage scolaire : diagnostics sur les pratiques de la communauté éducative en établissementet en consultant le site <http://eduter.fr/eduter-ingenierie.html>

- Supagro Florac : M. Bruno Righetti Tél. 04.66.65.65.77 bruno.righetti@educagri.fr sur les thématiques d'appui régional suivantes :
 - o accompagnement des équipes en difficulté pour une meilleure prise en compte des élèves en situation difficile,
 - o rendre l'élève acteur de sa formation,
 - o mise en œuvre de situations pédagogiques différenciées, adaptées à l'hétérogénéité des publics,
 - o évolution des pratiques des enseignants dans la filière nature.

- Agrocampus Beg Meil : Mme Christine Sage christine.sage@educagri.fr sur les thèmes d'intervention suivants :
 - o usage pédagogique des outils professionnels (exploitation agricole, exploitation aquacole, restaurant scolaire) en développant des projets techniques ou pédagogiques avec les équipes pédagogiques, la recherche et/ou les filières professionnelles ,
 - o pédagogie des situations professionnelles, particulièrement celles nécessaires à la prise en compte du développement durable dans l'exercice des métiers, en relation avec les dynamiques territoriales,
 - o mise en œuvre de situations pédagogiques constructivistes, notamment celles pertinentes au regard de la rénovation des diplômes.